

Famille nucléaire et accueil de parents dans les ménages urbains au Gabon

The nuclear family and the acceptance of relatives into urban households in Gabon

Benoît Rapoport

Volume 31, numéro 1, 2002

L'immigration

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/000427ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/000427ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rapoport, B. (2002). Famille nucléaire et accueil de parents dans les ménages urbains au Gabon. *Cahiers québécois de démographie*, 31(1), 151–182.
<https://doi.org/10.7202/000427ar>

Résumé de l'article

Pour analyser le phénomène d'accueil de parents dans les ménages africains librevillois et port-gentillais (Gabon), nous utilisons ici une enquête budget et consommation réalisée en 1994. Nous montrons que la population se regroupe en ménages de taille relativement importante, habituellement construits autour d'une seule source de revenu, et que les structures complexes sont très rares. La cellule familiale nucléaire ne représente que les trois quarts des membres du ménage, mais le ménage n'est élargi qu'aux frères, aux soeurs et à leurs enfants. Ces accueillis sont généralement moins âgés que le chef de ménage. Les jeunes accueillis sont généralement scolarisés, et les plus âgés sont souvent inactifs. Une analyse multivariée indique que ce sont essentiellement les caractéristiques observables du chef de ménage, du ménage nucléaire et du logement qui déterminent l'accueil et que, une fois ces facteurs pris en compte, le revenu, soit n'a plus d'effet, soit a un effet négatif, sur la décision d'accueil et le nombre de parents hébergés.

Famille nucléaire et accueil de parents dans les ménages urbains au Gabon

Benoît RAPOPORT *

Pour analyser le phénomène d'accueil de parents dans les ménages africains librevillois et port-gentillais (Gabon), nous utilisons ici une enquête budget et consommation réalisée en 1994. Nous montrons que la population se regroupe en ménages de taille relativement importante, habituellement construits autour d'une seule source de revenu, et que les structures complexes sont très rares. La cellule familiale nucléaire ne représente que les trois quarts des membres du ménage, mais le ménage n'est élargi qu'aux frères, aux sœurs et à leurs enfants. Ces accueillis sont généralement moins âgés que le chef de ménage. Les jeunes accueillis sont généralement scolarisés, et les plus âgés sont souvent inactifs. Une analyse multivariée indique que ce sont essentiellement les caractéristiques observables du chef de ménage, du ménage nucléaire et du logement qui déterminent l'accueil et que, une fois ces facteurs pris en compte, le revenu, soit n'a plus d'effet, soit a un effet négatif, sur la décision d'accueil et le nombre de parents hébergés.

English abstract, p. 182.

À Libreville et à Port-Gentil, les deux principales villes gabonaises, dans près de la moitié des ménages vit au moins un membre de la famille qui n'appartient pas à la cellule familiale nucléaire, laquelle est pourtant au Gabon, du moins en milieu urbain, le fondement du ménage. Ces parents hébergés représentent environ le quart des membres du ménage. L'étude des déterminants de l'accueil de parents est extrêmement importante, tant pour la compréhension de la formation des ménages en Afrique et pour la connaissance des sociétés africaines que pour la conduite des politiques économiques. Or l'analyse de ce

* CIED-INRS (Centre interuniversitaire d'études démographiques-Institut national de la recherche scientifique) et TEAM-Université de Paris 1 (rapoport@univ-paris1.fr). Je remercie Louis-Martin Wora et Gilles Grenèche de m'avoir accueilli au sein de la cellule Enquête budget-consommation, et Olivia Ekert-Jaffé, Louis Lévy-Garboua et des arbitres anonymes dont les commentaires et conseils m'ont permis d'améliorer ce texte. Toutes les erreurs et imprécisions résiduelles me sont imputables.

phénomène est souvent malaisée, dans la mesure où dans la plupart des sociétés africaines l'existence de termes de parenté classificatoire rend souvent peu fiables les déclarations relatives aux liens biologiques entre les membres du ménage, et donc la détermination exacte des membres de la famille nucléaire. Nous nous appuyons dans cet article sur une enquête budget-consommation réalisée à Libreville et à Port-Gentil entre 1992 et 1994, qui fournit une mesure fiable et complète des liens biologiques réels entre les membres des ménages d'un échantillon étendu et représentatif, pour décrypter la structure des ménages et mettre en évidence les principaux déterminants de l'accueil. Les travaux antérieurs sur ce thème s'intéressaient essentiellement à l'accueil de jeunes membres de la parenté (confiage d'enfants : voir par exemple Ainsworth, 1996) ou à l'accueil des parents âgés (cohabitation intergénérationnelle : voir par exemple Rosenzweig et Wolpin, 1985). Nous montrons dans cet article que l'accueil concerne aussi des adultes dans la pleine force de l'âge et nous analysons les déterminants de l'hébergement selon l'âge et le sexe des hébergés.

Si la famille africaine a suscité de nombreuses études, leurs objets sont répartis géographiquement de façon inégale, dépendant principalement de l'importance et de la fréquence des enquêtes conduites dans les différents pays africains. Ainsi, avant 1992, la taille de la population gabonaise, sa structure et ses conditions de vie étaient très mal connues, les résultats des recensements de 1970 et 1980 n'ayant jamais été diffusés (Pourtier, 1989). De surcroît, les études anthropologiques sur le Gabon sont soit anciennes (Balandier, 1982 [1955]), soit peu précises (Mayer, 1992). La première depuis 1962, l'enquête budget-consommation de 1992-1994 permet en partie de combler ce vide. Le revenu moyen élevé de la population de ce pays pétrolier et la persistance de structures familiales traditionnelles font du Gabon un sujet d'étude tout à fait intéressant.

Nous commencerons par proposer quelques données démographiques générales permettant d'apprécier la structure de la population à Libreville et à Port-Gentil, et par distinguer plusieurs types de ménages nettement différenciés selon le type de famille et la nationalité et le sexe du chef, mais tous construits autour d'une source de revenu principale. Après cette partie liminaire, nous entrerons dans le vif du sujet : la description du ménage gabonais. La deuxième section en dépeint la composition de façon précise. La section suivante montre l'importance des membres de la famille étendue dans le ména-

ge, et présente leurs caractéristiques et celles des ménages qui les hébergent; nous verrons en particulier que le ménage ne s'étend qu'à la famille élargie proche. Nous proposons enfin une analyse multivariée permettant de mettre en évidence les facteurs qui influencent la décision d'accueillir des parents.

QUELQUES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES GÉNÉRALES

L'enquête budget-consommation gabonaise

Dans la suite, nous utilisons un échantillon de 412 ménages¹ issu de l'enquête par carnets de comptes menée au Gabon en 1994, rendu représentatif de la population de Libreville et de Port-Gentil par un système de poids (annexe 1). Durant un mois, toutes les femmes âgées de 16 ans et plus et tous les hommes âgés de 18 ans et plus devaient noter quotidiennement dans un carnet chacun de leurs revenus (monétaires ou en nature, y compris les dons) en précisant leur nature, leur source et leur montant, et chacune de leurs dépenses (y compris les dons) en précisant la nature de l'opération, le mode de paiement, le lieu d'achat et le montant. L'enquêteur rendait visite régulièrement au ménage pour assister les membres du ménage et contrôler leur travail.

Parmi les informations sociodémographiques recueillies figure une description très précise de la structure du ménage. Le soin tout particulier avec lequel les liens biologiques réels entre les individus vivant sous le même toit ont été relevés constitue un avantage certain par rapport aux diverses enquêtes budget-consommation réalisées en Afrique. L'expérience sur le terrain montre la difficulté de collecter des informations de ce type, les individus sondés répondant fréquemment en termes de parenté classificatoire et non en termes de parenté biologique, comme nous avons pu, à maintes reprises, le constater. Les ethnographes ont bien sûr souvent fourni des descriptions précises des ménages africains (par exemple Evans-Prichard, 1968, pour les Nuer du Soudan, ou Balandier, 1982, pour les Fang du Gabon), mais sans doute jamais pour un ensemble de ménages aussi important.

En définitive, cette enquête constitue un bon outil pour étudier de façon précise tant la structure des revenus et des

¹ 406 dans l'analyse multivariée, 6 ménages pour lesquels certaines informations n'étaient pas disponibles ayant été écartés pour les estimations.

dépenses que la composition des ménages gabonais en milieu urbain et l'occupation de leurs membres ².

Des ménages de taille importante bâtis autour d'une source de revenu

Comme les ménages de nombreux pays africains (Locoh, 1995), les ménages librevillois et port-gentillais sont de taille relativement importante (5,5 membres, en moyenne ³). Naturellement, les ménages dirigés par un chef étranger (28,5 pour cent des ménages) sont de taille plus réduite (2,5 contre 6,7 membres), principalement en raison des coûts de transport élevés et du caractère souvent transitoire de la migration. Au total, 46,1 pour cent des individus vivent dans des ménages de 9 personnes et plus. Environ trois ménages librevillois et port-gentillais sur quatre (73,3 pour cent) sont dirigés par un homme (voir Locoh, 1995, pour une comparaison avec divers pays africains). En outre, les structures familiales construites autour d'un couple, quel que soit le type d'union — civile, coutumière, religieuse, libre — ne sont pas la règle puisqu'ils ne concernent qu'un peu plus de la moitié des ménages, et même moins pour les ménages non gabonais. À Dakar, en 1989, seulement 4,8 pour cent des ménages étaient monoparentaux (Antoine et Bocquier, 1992). Environ les trois quarts des ménages monoparentaux gabonais sont dirigés par une femme, mais la tendance est inversée chez les étrangers. Par ailleurs, les hommes gabonais chefs de ménage vivent dans 85,4 pour cent des cas avec une ou plusieurs épouses (trois au plus ⁴). Les chefs de ménage masculins vivant sans conjointe

² Cette enquête a été peu utilisée, à l'exception notable de Grenèche, Abourou Eya et Ebie Minko (non daté). Ce rapport présente l'enquête et propose un grand nombre de données et analyses sur divers thèmes (revenus et emploi, pauvreté, ménages, consommation et conditions de vie).

³ Le recensement de 1993 (voir nos références bibliographiques) indique que la taille moyenne des ménages n'est que légèrement plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural (5,3 membres contre 5,0).

⁴ Seulement 1,5 pour cent des ménages sont polygames, même si 7,4 pour cent des hommes chefs de ménage et 6,1 pour cent des femmes chefs de ménage se déclarent polygames (la polygamie va donc au delà de l'unité résidentielle). L'importance des compensations matrimoniales exigées (Mayer, 1992) est certainement un facteur explicatif important du nombre limité de ménages ouvertement polygames. Par contraste, en 1988, 15 pour cent des hommes mariés abidjanais (25 pour cent pour la Côte-d'Ivoire : Jacoby, 1995) étaient polygames (voir aussi Donadjé, 1992, pour

vivent souvent totalement seuls (42,2 pour cent). Puisque 94,6 pour cent des individus dont le conjoint est présent dans le ménage sont soit le chef du ménage, soit son conjoint, les ménages multiples au sens de Laslett (1972) sont peu courants (4,1 pour cent des ménages si l'on inclut les ménages polygames). Enfin, les femmes chefs de ménage vivant avec un conjoint sont rares. Ces cas particuliers se présentent parfois lorsque seule la femme a un emploi, lorsqu'elle est propriétaire du logement ou lorsqu'elle n'est pas de la même nationalité que son conjoint.

L'analyse de la structure des revenus du ménage montre que plus de 81 pour cent des ressources des ménages, dons en nature compris, proviennent du chef (annexe 1, tableau A1)⁵. Cette part est légèrement plus faible dans les ménages dirigés par un couple, principalement parce que, dans certains d'entre eux, le conjoint travaille. Par ailleurs, seulement 16 pour cent des membres du ménage autres que le chef ou son conjoint ont perçu des revenus durant le mois de l'enquête. Ainsi, le ménage se construit en grande partie autour d'une seule source de revenus, les autres membres du ménage, à l'exception parfois du conjoint du chef, n'ayant en fait qu'un revenu d'appoint. Si les revenus du travail constituent le poste le plus important (63,4 pour cent des ressources du ménage), les transferts privés, qui comptent pour près de 24 pour cent, sont loin d'être négligeables, à l'inverse des transferts publics (0,2 pour cent des revenus). Le reliquat se répartit entre les loyers (seulement chez les Gabonais) et la désépargne.

La répartition des revenus met en évidence deux types de structures. D'un côté, les ménages dont environ les trois quarts des ressources proviennent des revenus du travail : il s'agit de tous les ménages biparentaux, qui se construisent généralement autour d'un individu salarié, et des ménages monoparentaux dirigés par un homme étranger; de l'autre, les ménages dont les sources de revenus sont beaucoup plus diversifiées, dont moins d'un tiers des revenus proviennent du travail, et qui dépendent largement des aides privées. On trouve parmi eux les femmes seules, qui, même lorsqu'elles ont une occupa-

le Bénin). La polygamie, interdite en Côte-d'Ivoire, est autorisée au Gabon, même si, en 1993, l'accord de la première femme était nécessaire.

⁵ Pour les postes dont la ventilation entre le chef et les autres membres du ménage n'est pas présentée dans le tableau (loyer, épargne, transferts publics et divers), la part apportée par les autres membres ne représente que 1,8 point de pourcentage sur 13.

tion, reçoivent souvent, surtout si elles sont jeunes, une aide de leur « petit ami »⁶ non résident, généralement en espèces. Puisque le chef apporte la plus grande part du revenu du ménage, ces transferts, même s'ils sont rarement déclarés, sont principalement le fait des chefs d'autres ménages, si bien que nous observons probablement là les effets d'une forme de polygamie déguisée. Les ressources des quelques ménages biparentaux dirigés par une femme sont constituées aux trois quarts de revenus salariaux, souvent celui de la femme, mais aussi, pour un quart, d'aides; les revenus du mari ne sont pas négligeables mais restent inférieurs à ce qu'ils sont lorsqu'il est à la tête du ménage (les données et commentaires doivent être pris avec précaution, en raison du faible effectif). Les ménages monoparentaux dirigés par un homme seul ont une structure de revenu relativement proche de celle des ménages dirigés par une femme seule, mais les aides, importantes, qu'ils reçoivent proviennent essentiellement de la famille.

Ces faits donnent à penser que les Gabonais ne vivent en couple que lorsqu'ils ont la possibilité financière de fonder un ménage. Tant qu'ils ne le peuvent pas, ils vivent chez un parent qui les héberge. De plus, dans la plupart des cas, lorsqu'ils deviennent responsables d'un ménage, les hommes se marient ou vivent en union libre. La situation est différente pour les femmes, qui reçoivent fréquemment de l'aide d'un ami et qui, acquérant plus facilement une indépendance financière par rapport à la famille, fondent plus facilement un ménage.

LA STRUCTURE DU MÉNAGE URBAIN AU GABON

Le lien de chaque membre du ménage au chef ou à son conjoint est complètement déterminé par un ensemble de cinq variables présentées dans l'annexe 2.

Les niveaux de parenté : structure et sous-structures

La première dimension qu'il est intéressant d'analyser est la répartition des niveaux de parenté. Une telle étude nous permet d'évaluer l'importance des sous-structures, et donc d'apprécier le nombre de noyaux dans le ménage. Comme l'indique le tableau 1, ces sous-structures ne concernent que les ménages dirigés par un Gabonais, ceux qui ont un migrant à leur tête ayant une structure beaucoup plus simple.

⁶ C'est l'expression utilisée dans l'enquête.

TABLEAU 1 — Répartition (%) des niveaux de parenté par nationalité à Libreville et à Port-Gentil

Niveau de parenté	Non-Gabonais	Gabonais	Total
Chef de ménage ou conjoint	57,1	24,2	28,5
Dépendant direct	42,9	60,1	57,8
Intermédiaire	0,0	5,2	4,5
Sous-parenté	0,0	10,5	9,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête budget-consommation gabonaise, 1994.

Dans les ménages dirigés par un Gabonais, le chef et ses conjoints ne représentent qu'un peu moins du quart des membres du ménage, et, même si cela ne représente que 15,7 pour cent des individus, il existe, dans certains d'entre eux, des sous-structures, c'est-à-dire des personnes qui sont chefs d'une sous-parenté (les « intermédiaires ») et qui ont, en moyenne, un peu plus de deux membres du ménage sous leur responsabilité (la « sous-parenté »)⁷. Ces intermédiaires sont généralement des femmes (82,7 pour cent) et les parents les accompagnant sont leurs enfants (90,3 pour cent; résultats non présentés), généralement de jeunes enfants d'ailleurs (7,8 ans en moyenne). Notons que, de manière générale⁸, lorsque l'on exclut les chefs de ménage, les femmes sont beaucoup plus fréquemment accompagnées de leurs enfants que les hommes. Les ménages africains de Libreville et de Port-Gentil sont donc, en grande majorité, mononucléaires (82,1 pour cent), et les rares noyaux⁹ autres que le noyau principal sont essentiellement constitués de femmes avec de jeunes enfants. À titre comparatif, à Dakar, en 1989, les ménages polynucléaires représentaient plus de 36 pour cent des ménages (Antoine et Bocquier, 1992).

Le côté de parenté

La deuxième dimension que nous examinerons est la répartition suivant le côté de parenté dans les ménages dirigés par un

⁷ Même si tous les membres du ménage sont probablement sous l'autorité du chef.

⁸ Données non présentées; voir, par exemple, la figure 1, ci-dessous

⁹ Il s'agit d'une notion plus large du noyau que celle qui a été définie par Laslett (1972), puisque nous ne considérons pas uniquement les noyaux construits autour d'un couple.

TABLEAU 2 — Répartition (%) des membres des ménages biparentaux par niveau de parenté et par côté à Libreville et à Port-Gentil^a

Niveau de parenté	Côté chef	Couple	Côté conjoint	Total
Chef de ménage ou conjoint	14,0	—	14,5	28,5
Dépendant	13,5	40,2	6,7	60,4
Intermédiaire	1,5	1,4	0,9	3,8
Sous-parenté	3,4	2,0	1,8	7,3
Total	32,4	43,6	24,0	100,0

Source : Enquête budget-consommation gabonaise, 1994

a. Dans chaque case figure le poids de la cellule.

couple. Le tableau 2 donne la répartition des individus du ménage par niveau de parenté et par côté dans les ménages biparentaux. Les épouses n'ont pas été distinguées lorsque le chef est polygame.

L'analyse du tableau 2 montre que le côté du chef pèse nettement plus lourd dans le ménage que celui de ses conjoints, ce que confirme un test de Kolmogorov-Smirnov d'égalité des distributions. Par conséquent, de manière générale, c'est la parenté du chef (enfants non communs compris), et donc finalement du membre du ménage dont la contribution au revenu familial est la plus élevée, qui est, dans le ménage, la plus importante. Ce résultat mériterait certainement d'être approfondi empiriquement par une analyse plus précise, en particulier à revenu total du ménage donné, de l'effet de la contribution au revenu familial sur la décision d'hébergement.

Qui sont les dépendants ?

Nous proposons, pour décrire le lien des individus au chef de ménage (ou au couple dans les ménages biparentaux), de définir la famille nucléaire stricte comme l'ensemble constitué du chef, de son ou ses conjoints et de leurs enfants, communs ou non (quatre premières lignes du tableau 3). La famille nucléaire large est composée des petits-enfants, des conjoints des enfants, des parents du couple, des conjoints des petits-enfants et des arrière-petits-enfants, c'est-à-dire des membres du ménage ayant un lien de parenté vertical avec le couple principal, hormis les enfants, et des conjoints de ces individus (lignes 5, 6 et 7 du tableau 3). Enfin, la famille étendue comprend les autres membres du ménage (huit dernières lignes du tableau). Ces parents seront qualifiés dans la suite de « membres accueillis » ou, plus simplement, « d'accueillis ».

TABLEAU 3 — Répartition des membres du ménage selon leur lien avec le chef^a

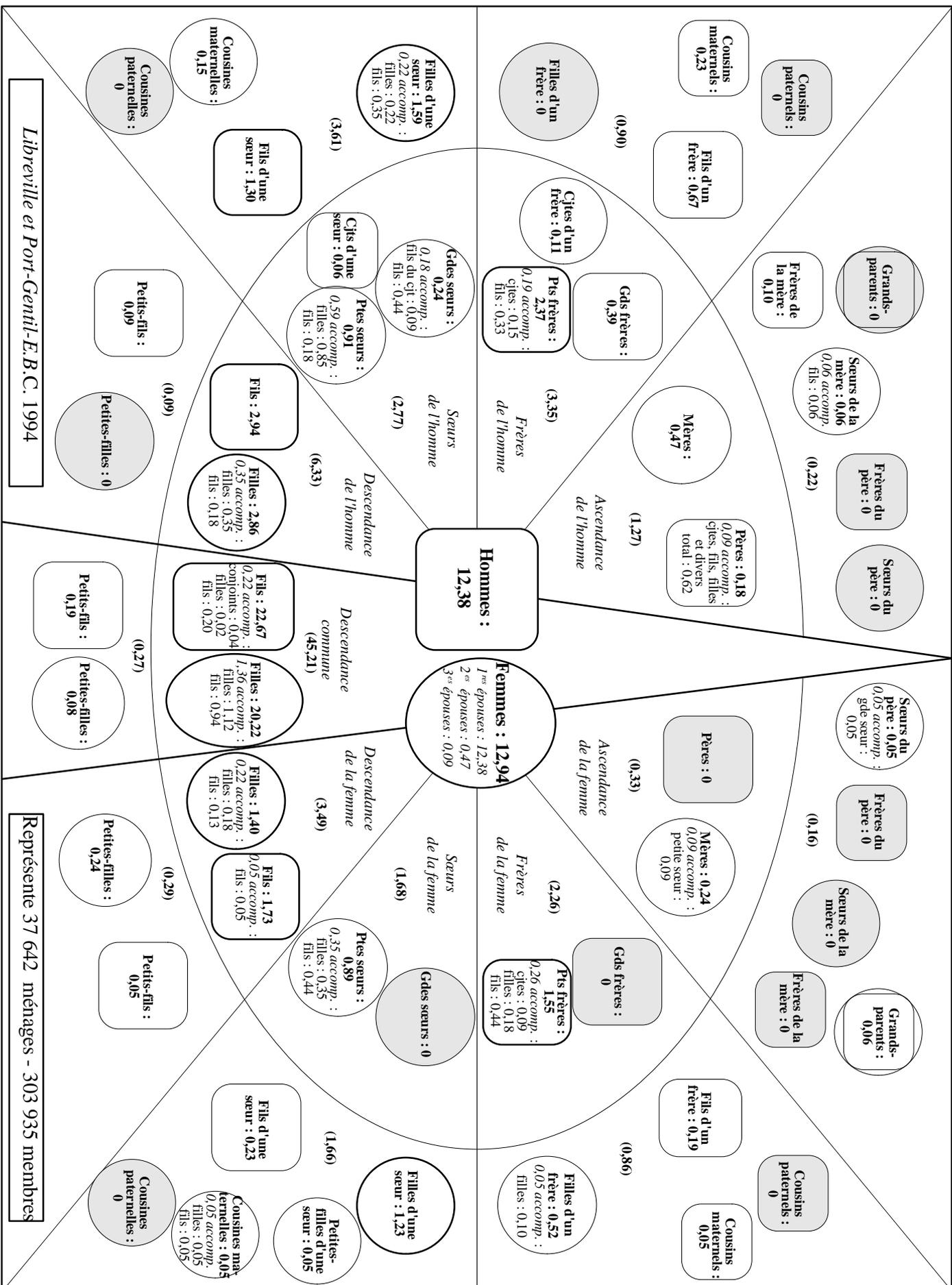
Dirigés par un(e)	Ménages						Total	
	Biparentaux			Monoparentaux				
	Homme		Femme	Homme		Femme		
	Gabo-nais	Non gabo-nais	Gabo-naise	Gabo-nais	Non gabo-nais	Gabo-naise		Non gabo-naise
<i>Famille nucléaire stricte</i>	77,1	90,5	68,3	40,7	76,7	63,1	97,7	73,5
Chefs	12,4	25,4	14,4	21,8	74,4	21,0	53,5	18,2
Conjoints	12,9	25,4	14,4	0,0	0,0	0,0	0,0	10,3
Fils	27,3	20,2	21,3	8,0	2,3	15,6	16,7	22,3
Filles	24,5	19,5	18,2	10,9	0,0	26,5	27,5	22,7
<i>Famille nucléaire large</i>	4,8	0,8	3,7	6,9	0,0	12,0	0,0	5,7
Autres descendants	3,9	0,4	2,7	5,4	0,0	10,4	0,0	4,7
Mères	0,7	0,4	1,0	1,5	0,0	1,1	0,0	0,8
Pères	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,2
<i>Total famille étendue</i>	18,1	8,7	28,0	52,4	23,3	24,9	2,3	20,8
Autres ascendants	0,8	0,0	3,0	0,4	0,0	0,9	0,0	0,7
Petits frères	3,9	2,2	8,6	7,6	3,7	4,0	0,0	4,0
Grands frères	0,4	0,2	0,0	0,6	3,3	0,0	0,0	0,4
Petites sœurs	1,8	0,2	1,8	9,6	2,1	4,6	0,0	2,7
Grandes sœurs	0,2	0,0	0,0	2,5	2,3	0,1	0,0	0,4
Neveux	4,2	1,7	4,4	11,8	2,3	6,7	2,3	4,8
Nièces	4,7	2,1	6,2	11,7	4,6	5,4	0,00	5,0
Autres collatéraux	2,1	2,3	4,0	8,2	5,0	3,2	0,00	2,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête par carnets de comptes, 1994

a. Les individus n'ont pas été distingués selon que l'intermédiaire était présent ou non : un neveu est donc noté « neveu », que ses parents soient présents ou non.

Parmi les autres ascendants sont comptés les oncles et tantes, les grands-parents, leurs conjoints et les conjoints des parents; parmi les autres descendants figurent les petits-enfants et arrière-petits-enfants, leurs conjoints et les conjoints des enfants; chez les autres collatéraux sont présents les cousins et cousines, les petits-neveux et les beaux-frères et belles-sœurs.

La figure 1 décrit de manière exhaustive la composition du ménage, en représentant, dans le plan, la famille à l'aide d'un graphique. Le diagramme se cantonne aux ménages dirigés par un homme gabonais vivant en couple. Le nombre de ménages et d'individus que représente le sous-échantillon figure en bas à droite. Dans les bulles apparaissent en gras les hommes (formes carrées ou rectangulaires) et les femmes (formes rondes ou ovales) du ménage ayant avec le chef ou son conjoint un lien



prééminent. Les membres du ménage regroupés dans la même bulle ont entre eux un lien de parenté plus étroit que celui qui les unit au chef de ménage ou à son conjoint et représentent les sous-structures éventuelles. Ainsi, la bulle contenant le texte : « Filles : 20,22, 1,36 accompagnées, filles : 1,12, fils : 0,94 » indique que 20,22 pour cent des membres du ménage sont des filles, que 1,36 pour cent des membres sont des filles accompagnées (intermédiaires) et que celles-ci sont accompagnées de fils et de filles représentant respectivement 1,12 et 0,94 pour cent des membres du ménage (sous-parenté). La position de la bulle, dans les parties gauche ou droite ou au milieu de la figure, indique s'il s'agit de parents de l'homme, de la femme ou du couple. Les bulles sont entourées d'un trait épais lorsque les individus prééminents qui s'y trouvent représentent au moins 1 pour cent des membres du ménage. Les bulles à fond gris correspondent aux effectifs nuls ¹⁰. L'intérieur de l'ellipse regroupe les membres du ménage ayant un lien direct avec le chef ou son conjoint (parents, enfants, frères et sœurs), ainsi que les parents liés au chef ou à son conjoint par un des membres du ménage liés directement au couple principal (sous-parenté).

On peut en fait distinguer 5 grands types de ménages : 18,2 pour cent d'entre eux ne comptent qu'un membre (« solitaires » dans la classification de Laslett); 3,8 pour cent sont formés par un couple, sans autre membre; 19,9 pour cent sont des familles conjugales « classiques » (Antoine et Bocquier, 1992), c'est-à-dire ne comptent que le père, la mère et les enfants; 8,2 pour cent sont des ménages monoparentaux avec enfants seulement; 32,0 pour cent sont des ménages mononucléaires (monoparentaux ou biparentaux) avec des parents accueillis; et 17,9 pour cent des ménages polynucléaires (monoparentaux ou biparentaux) ¹¹. Les ménages des deux dernières catégories comptent au moins un accueilli, si bien qu'environ la moitié des ménages accueillent des parents

¹⁰ Ces bulles ont été conservées parce que les effectifs ne sont pas nuls pour l'ensemble des ménages. Leur présence répond aussi à un désir de symétrie (en théorie, avec un échantillon plus important, les ménages compteraient des membres de ces catégories).

¹¹ À titre de comparaison, à Dakar, en 1989, les « solitaires » ne représentaient que 1 pour cent des ménages. On dénombrait aussi une proportion, comparable à celle observée à Libreville et à Port-Gentil, de ménages représentant la famille conjugale classique (21 pour cent). Comme on l'a vu, la différence majeure concerne l'importance des ménages polynucléaires, nettement plus nombreux à Dakar (Antoine et Bocquier, 1992).

(49,8 pour cent dans les six plus grandes villes du Congo en 1984, voir Gruenais, 1991).

Au total, la famille nucléaire regroupe 73,5 pour cent des membres du ménage¹². Le couple principal et ses enfants représentent donc une part importante des membres du ménage; néanmoins, un membre sur quatre du ménage n'appartient pas à la famille nucléaire. Par conséquent, de même que les transferts constituent une source importante de revenu (et un poste non négligeable de dépense), il existe, entre les ménages, un autre lien socio-économique d'ampleur considérable : le système d'accueil des parents.

LES ACCUEILLIS

Qui sont les accueillis ?

Les accueillis, essentiellement des collatéraux

Les accueillis représentent, dans les ménages biparentaux, environ un quart des membres. Ils comptent pour 22,9 pour cent des membres dans les ménages biparentaux dirigés par un homme, et pour 59,3 pour cent dans les ménages monoparentaux dirigés par un homme. Ces individus sont généralement des collatéraux. En effet, les parents et les descendants autres que les enfants ne représentent que 4,7 pour cent des membres des ménages biparentaux dirigés par un homme. Ainsi, seulement 5,8 pour cent des ménages hébergent un de leurs parents, et les descendants, principalement les petits-enfants, ne sont proportionnellement importants que dans les ménages monoparentaux dirigés par une femme gabonaise, dans lesquels coexistent en fait souvent plusieurs générations de femmes. La composition de la famille étendue à Libreville et à Port-Gentil peut se comparer à celle de la famille brazzavilloise, en particulier par l'importance des collatéraux (Gruenais, 1991). Il faut toutefois noter le moindre poids, au Gabon, des descendants, en particulier des petits-enfants. Le tableau 3 indique qu'au total, environ 84 pour cent des membres de la famille étendue vivant dans les ménages gabonais sont des frères, des sœurs¹³, des neveux et des nièces — que leurs

¹² Ce qui est comparable avec ce que Gruenais (1991) relève pour les quartiers est et nord-est de Brazzaville (environ 78 pour cent selon nos calculs).

¹³ Malheureusement, les frères et sœurs de même père et même mère que le chef de ménage ou que son conjoint n'ont pas été distingués de leurs frères et sœurs issus seulement du même père ou de la même mère.

TABLEAU 4 — *Caractéristiques des accueillis*

Sexe (%)	Homme	50,9
	Femme	49,1
Activité principale (%)	Écolier	43,4
	Femme au foyer	3,8
	Retraité	1,2
	Chômeur	12,5
	Autre inactif	29,9
	Travailleur occasionnel	1,5
	Aide familial	1,6
	Travailleur stable	6,1
Date d'arrivée (%)	Natif	57,1
	Plus de 5 ans	35,2
	2 à 4 ans	4,2
	1 an et moins	3,5
Âge moyen (années)		17,7 ans
Quartiles d'âge		5 ans
		14 ans
		23 ans
Revenu (%)	Aucun	76,5
	Positif	23,5
Revenu moyen (FCFA)		23 655
Effectif		661

Source : Enquête par carnets de comptes, 1994.

parents soient présents ou non — du chef ou de son conjoint. La famille élargie n'est donc, en général, élargie qu'aux proches, c'est-à-dire aux frères et sœurs et à leurs enfants (le *nd'è bôt fang*, qui regroupe jusqu'à la troisième génération un *mvam* [grand-père] et ses descendants; Balandier, 1982).

Des accueillis toujours plus jeunes que le chef de ménage

Le premier enseignement du tableau 4, qui présente les caractéristiques des parents accueillis, est que ceux-ci se partagent équitablement entre les deux sexes. Par ailleurs, les hébergés sont souvent jeunes (leur âge moyen est de 17,7 ans) et généralement moins âgés que le chef de ménage (tableau 3). Par exemple, dans les ménages biparentaux dirigés par un homme gabonais, il y a dix fois plus de petits frères que de grands frères et près de huit fois plus de petites sœurs que de grandes sœurs. Petits et grands frères, d'une part, et petites et grandes sœurs, d'autre part, ne sont aussi nombreux que dans

les ménages monoparentaux dirigés par un homme gabonais. Dans ces ménages, les grands frères et grandes sœurs ayant tous un emploi stable, l'identification du chef de ménage est peut-être malaisée (il s'agit souvent de « ménages sans structure familiale » dans la terminologie de Laslett). Si 53,0 pour cent des accueillis ont au plus 16 ans, un quart d'entre eux ont plus de 23 ans. L'accueil ne concerne donc pas seulement les jeunes parents.

L'accueil ne résulte pas uniquement de l'exode rural

La proportion de natifs de la ville (Libreville ou Port-Gentil) ne diffère pas selon que les individus appartiennent à la famille nucléaire ou à la famille étendue (on compte 59,6 pour cent de natifs dans la famille nucléaire et 57,1 pour cent dans la famille élargie), et les catégories de date d'arrivée à Libreville et à Port-Gentil figurant dans le tableau 4 sont distribuées identiquement selon que les individus appartiennent à la famille nucléaire ou sont accueillis (test de Kolmogorov-Smirnov, p-value = 1,00), même si la différence entre les distributions est significativement non nulle pour les ménages biparentaux (p-value = 0,01). Il reste que plus de la moitié des accueillis sont natifs de Libreville ou de Port-Gentil et que seulement 7,7 pour cent d'entre eux sont arrivés dans leur ville de résidence depuis moins de 5 ans, si bien que l'accueil ne peut être attribué uniquement à la migration des campagnes vers les villes.

L'activité principale des accueillis

Les accueillis sont, le plus souvent, écoliers (43,4 pour cent), inactifs (29,9 pour cent; cette rubrique comprend les enfants d'âge préscolaire et tous les membres du ménage qui n'ont aucune activité, c'est-à-dire qui ne sont pas à la recherche d'un emploi) ou chômeurs (12,5 pour cent). Seulement 7,6 pour cent d'entre eux détiennent un emploi, généralement un emploi stable. La répartition des activités et la structure par âge des membres accueillis du ménage indiquent donc que l'accueil ne relève pas seulement du confiage d'enfants (voir Vandermeersch, 2000, pour une étude de ce phénomène au Sénégal).

Les accueillis âgés de 6 à 16 ans (âge limite de la scolarisation obligatoire) sont, en grande majorité, scolarisés (89,5 pour cent : voir l'annexe 3, tableau A2), tout comme les membres de la famille nucléaire. Ces taux de scolarisation urbains sont nettement plus importants que, par exemple, au Mali (Marcoux,

1993). Pour les individus âgés de 17 à 25 ans, la situation est assez différente : on peut rejeter au seuil de 5 pour cent l'hypothèse que les activités sont distribuées identiquement selon qu'ils appartiennent à la famille nucléaire ou à la famille étendue (p -value = 0,03). Toutefois, la différence semble largement attribuable au fait que les femmes au foyer sont beaucoup plus nombreuses et les inactifs et chômeurs moins nombreux parmi les membres de la famille nucléaire que parmi les accueillis. Dans la mesure où les femmes accueillies participent souvent aux tâches ménagères, ces différences découlent probablement d'un problème de terminologie, les femmes ayant été déclarées comme étant au foyer lorsqu'elles appartenaient au ménage nucléaire (épouses du chef de ménage), et inactives lorsqu'elles étaient accueillies. C'est pour les membres du ménage âgés de plus de 26 ans que la différence est la plus marquée. Près de la moitié (47,4 pour cent) des accueillis de cette tranche d'âge sont chômeurs ou inactifs, contre 11,1 pour cent seulement des membres de la famille nucléaire. Ainsi, quel que soit leur âge, les accueillis ayant un emploi sont très peu nombreux, ce qu'on peut relier au faible nombre de ménages multiples.

Qui sont les ménages d'accueil ?

Le tableau 5a caractérise la propension à l'accueil des ménages selon différentes dimensions socio-démographiques.

Remarquons le peu de variation dans la probabilité d'accueillir un parent ou dans le nombre de parents accueillis selon les différentes variables. Les différences ne sont statistiquement significatives que dans trois cas (tests de Kolmogorov, p -values < 0,001). D'une part, les ménages accueillent plus probablement un parent et hébergent un plus grand nombre de parents lorsque vit, dans le ménage nucléaire, un autre membre ayant un emploi (stable ou occasionnel), c'est-à-dire lorsque le ménage nucléaire compte plus d'une source de revenu. D'autre part, seulement un tiers (34,5 pour cent) des locataires payants reçoivent un parent (0,6 en moyenne), tandis que deux tiers (65,3 pour cent) des propriétaires et des ménages logés gratuitement ou disposant d'un logement de fonction pratiquent l'accueil (2,3 parents accueillis, en moyenne). Enfin, lorsque le logement est équipé d'un compteur électrique, élément de confort, le ménage héberge plus fréquemment des accueillis. En revanche, les différences selon le sexe du chef de ménage ou son activité principale ne sont pas significatives,

TABLEAU 5a — Caractéristiques des ménages, propension à l'hébergement et nombre d'accueillis

	Proportion de ménages avec accueillis	Nombre moyen d'accueillis	Effectif ^a
Sexe du chef			
Homme	50,3	1,4	294 (73,3%)
Femme	48,8	1,6	118 (26,7%)
Activité principale du chef			
Travailleur stable	51,3	1,5	294 (72,8%)
Autre	46,4	1,4	118 (27,2%)
Autres travailleurs que le chef			
Non	40,2	1,1	288 (72,0%)
Oui	74,9	2,3	124 (28,0%)
Taille du ménage nucléaire (hors chef)			
0	28,8	0,7	90 (25,6%)
1	48,0	1,0	50 (11,7%)
2	42,4	1,4	62 (15,2%)
3	61,0	1,7	54 (12,8%)
4-5	62,0	2,2	69 (15,2%)
6-7	68,0	2,1	57 (11,8%)
8 et plus	68,0	2,2	30 (7,7%)
Ménage biparental			
Non	42,3	1,4	185 (45,7%)
Oui	56,4	1,5	227 (54,3%)
Régime de filiation			
Chef non gabonais	22,6	0,3	99 (28,5%)
Ethnie matrilineaire	63,1	1,9	169 (37,1%)
Ethnie matrilineaire	58,4	1,9	144 (34,4%)
Locataire payant			
Non	65,3	2,3	247 (50,1%)
Oui	34,5	0,6	165 (49,9%)
Logement avec eau courante			
Non	51,6	1,3	79 (14,1%)
Oui	49,7	1,5	333 (85,9%)
Log. avec compteur électrique			
Non	36,3	0,8	185 (49,7%)
Oui	63,4	2,1	227 (50,3%)
Ville de résidence			
Libreville	49,4	1,5	286 (83,6%)
Port-Gentil	52,7	1,5	126 (16,4%)

Source : Enquête par carnets de comptes, 1994

a. Les effectifs sont les effectifs réels, alors que les proportions figurant entre parenthèses sont calculées à l'aide de pondérations.

non plus que les différences selon le type de famille, le régime de filiation (bien que les ménages dirigés par un Gabonais accueillent plus fréquemment un parent que ceux dirigés par un migrant) et la ville de résidence. Il n'y a pas de différences non plus entre les ménages disposant de l'eau courante, qui est, au même titre que l'électricité, un élément de confort, et ceux qui n'en disposent pas¹⁴. Enfin, la probabilité d'accueillir un parent et le nombre d'accueillis semblent croître avec le nombre de membres du ménage nucléaire. En particulier, il semble y avoir une nette différence entre les ménages dont le chef forme à lui seul le ménage nucléaire, ceux dont le ménage nucléaire est composé de deux ou trois membres (chef de ménage inclus) et ceux dont le ménage nucléaire compte au moins quatre membres. Ce point est confirmé par le tableau 5b : les ménages nucléaires qui hébergent des parents sont de taille plus élevée que ceux qui n'en hébergent pas.

Le tableau 5b présente certaines caractéristiques moyennes des ménages selon qu'ils pratiquent ou non l'accueil. Son analyse indique que le loyer ou l'équivalent-loyer moyen du logement est presque deux fois plus important pour les ménages pratiquant l'accueil (84 900 FCFA contre 49 100 FCFA). Malheureusement, la surface des logements n'a été évaluée correctement que lors de la deuxième série d'entretiens (octobre-décembre 1994); de la même manière, l'équipement des ménages (télévision, réfrigérateur...) n'a été relevé que lors de cette deuxième vague. La surface du logement est certainement un élément important de l'accueil, mais nous avons choisi de ne pas exploiter cette information, qui manque pour plus de 10 pour cent des ménages interrogés et qui ne nous paraît pas fiable pour une partie des autres. Nous espérons que le loyer (ou l'équivalent-loyer pour les non-locataires) est une variable approchant la surface de façon suffisamment précise¹⁵. Le loyer reflète aussi diverses caractéristiques du logement, en particulier la qualité des matériaux de construction. Par ailleurs, même si les ménages hôtes vivent depuis plus longtemps

¹⁴ Signalons que la majorité des logements sans eau courante se trouvent à Port-Gentil, ville bien équipée en pompes publiques. Si la grande majorité des ménages ont l'électricité, seulement la moitié ont leur propre compteur électrique. Par ailleurs, avoir l'eau courante ne signifie pas nécessairement avoir son propre branchement, les locataires utilisant souvent celui de leur propriétaire.

¹⁵ De fait, pour les ménages pour lesquels l'information est disponible, la corrélation entre les deux variables est de 0,65.

TABLEAU 5b — *Caractéristiques des ménages et accueil*^a

	Pratique l'accueil	Ne pra- tique pas l'accueil	P-value ^b
Loyer ou équivalent-loyer	84,9	49,1	< 0,001
Date d'arrivée dans le ménage	8,3	7,3	0,286
Taille du ménage nucléaire (hors chef)	3,9	2,2	< 0,001
Revenu du ménage nucléaire	474,6	300,3	< 0,001
Part du revenu du chef (%)	72,6	88,6	< 0,001
Revenu du ménage nucléaire par membre du ménage nucléaire	130,5	121,8	0,482

Source : Enquête par carnets de comptes, 1994

a. Grandeurs monétaires en milliers de FCFA.

b. Probabilité limite de rejet de l'égalité des moyennes.

dans leur logement que ceux qui n'hébergent pas de parent (8,3 ans contre 7,3 ans), les moyennes ne diffèrent pas significativement.

Enfin, les ménages qui pratiquent l'accueil ont, en moyenne, un revenu plus élevé (environ 1,5 fois) que ceux qui ne le pratiquent pas; en revanche, les revenus par membre de la famille nucléaire ne diffèrent pas statistiquement entre les ménages. De plus, si la part du revenu du chef dans le revenu du ménage est moins importante dans les ménages pratiquant l'accueil (72,6 pour cent contre 88,6 pour cent), une analyse plus poussée indique que cet écart n'est pas significatif pour les ménages biparentaux dirigés par un Gabonais et provient en grande partie des ménages dirigés par une femme.

Cette comparaison entre ménages pratiquant et ménages ne pratiquant pas l'accueil indique que ces ménages diffèrent à plus d'un titre. Néanmoins, certaines de leurs caractéristiques sont fortement corrélées, si bien que l'analyse descriptive proposée dans cette section ne permet pas d'attribuer les différences de propension à l'accueil à une caractéristique précise. Par exemple, les ménages dirigés par un migrant sont plus fréquemment locataires que ceux dirigés par un Gabonais. Il est donc difficile, à ce stade, de déterminer si c'est le fait d'être gabonais ou le fait d'être propriétaire qui accroît la probabilité d'héberger un parent. Une analyse multivariée permet de remédier à cette faiblesse.

UNE ANALYSE MULTIVARIÉE DE L'ACCUEIL DE PARENTS

Résultats

Dans cette section consacrée à une analyse multivariée de l'accueil, nous établissons, d'une part, les déterminants de la présence dans le ménage de membres de la famille étendue. Nous utiliserons pour cela des modèles probit permettant d'estimer la probabilité que le ménage accueille un parent. D'autre part, nous analysons les déterminants du nombre de parents accueillis. Pour ce faire, nous employons des modèles de comptage binomiaux négatifs (voir l'annexe 4).

Le tableau 6a présente les résultats relatifs à l'ensemble des parents accueillis et aux accueillis de 16 ans ou moins, et le tableau 6b ceux relatifs à l'hébergement des femmes et des hommes de plus de 16 ans. En séparant hommes, femmes et enfants, nous cherchons à examiner si les déterminants de l'accueil diffèrent selon le sexe et l'âge des individus accueillis. Nous avons utilisé deux mesures différentes du revenu : le revenu du ménage nucléaire et le revenu du ménage nucléaire par membre du ménage nucléaire. Pour chacun des groupes d'accueillis, nous proposons donc les résultats de quatre estimations.

Les variables explicatives employées sont principalement celles décrites dans la section précédente, auxquelles nous avons adjoint trois variables. La première est le revenu moyen du groupe ethnique et géographique du chef de ménage, l'échantillon ayant été partagé en 15 groupes. Puisque nous ne disposons pas de données sur la parenté du ménage, cette variable, que nous avons construite, permet de situer le revenu du ménage nucléaire par rapport au revenu moyen des ménages susceptibles d'appartenir à son groupe de parenté. Par ailleurs, nous avons introduit deux indicatrices signalant si, au cours de l'enquête, le ménage nucléaire a reçu des transferts ou a fait des transferts à d'autres ménages de sa parenté. Cela nous permet à la fois d'isoler l'imbrication du ménage dans son groupe de parenté et d'étudier la possible substitution entre les transferts monétaires ou en nature et l'accueil, ainsi que l'existence d'éventuelles compensations que les ménages pourraient recevoir de leur parenté lorsqu'ils pratiquent l'accueil. Signalons enfin que nous n'avons pas introduit comme variable explicative le sexe du chef de ménage. Nous avons choisi d'omettre cette variable, qui n'est jamais significative lorsqu'on l'utilise (résultats non présentés), parce qu'elle est fortement

corrélée avec le type de famille (monoparentale, biparentale) et la nationalité, les femmes en ménage biparental étant rarement chefs de ménage.

Analyse et discussion

Le premier enseignement que l'on tire de l'étude des deux tableaux 6 est que, contrairement à ce que laissait croire l'analyse descriptive, la taille du ménage nucléaire n'a jamais d'effet significatif, ni sur la probabilité d'accueillir, ni sur le nombre d'accueillis. En particulier, il n'y a pas d'effet de substitution entre les membres du ménage nucléaire et les accueillis, ni d'effet d'attraction pour les ménages de taille importante, susceptibles de signaler de bonnes ou de mauvaises conditions d'accueil.

Les variables décrivant l'activité du chef ont des effets contrastés. Les chefs détenant un emploi stable hébergent plus fréquemment et des parents plus nombreux que ceux qui ni n'ont d'emploi ni ne sont retraités. L'effet est significatif pour l'ensemble des parents, les enfants et les hommes. Pour les femmes, seul le nombre d'accueillies est affecté. Les retraités et les travailleurs occasionnels accueillent aussi plus fréquemment et en plus grand nombre que leurs homologues sans emploi et non retraités, mais l'effet n'est significatif que pour l'ensemble des accueillis (nombre d'accueillis) et, en fait, pour les enfants. De plus, la présence, dans le ménage nucléaire, d'autres travailleurs, surtout ceux ayant un emploi stable, est un facteur qui favorise significativement l'accueil. Enfin, l'âge du chef a un effet concave sur la probabilité d'accueillir des parents et sur le nombre d'accueillis, c'est-à-dire qu'en vieillissant, les chefs pratiquent plus souvent l'accueil, mais qu'à partir d'un certain âge l'effet s'inverse. Il faut noter que l'accueil d'hommes âgés de plus de 17 ans est insensible à l'âge du chef.

Ainsi que le donnait à penser l'analyse descriptive, les locataires payants accueillent moins fréquemment et moins de parents que les ménages propriétaires ou logés gratuitement. De plus, le montant du loyer ou de l'équivalent-loyer a un effet significatif et positif sur la probabilité d'accueillir des parents et sur le nombre de parents accueillis (ensemble, enfants et hommes). Pour les femmes, l'effet n'est significatif que pour le nombre d'accueillies (modèle 1). Par ailleurs, les variables de confort n'ont d'effet que sur l'accueil des femmes. La présence d'un compteur électrique favorise l'accueil, de même que l'ab-

TABLEAU 6a — Coefficients des régressions de la probabilité d'accueil et du nombre de parents accueillis, ensemble des accueillis et accueillis de moins de 17 ans ^a

	Ensemble des accueillis				Accueillis de 16 ans et moins			
	Probabilité d'accueil		Nombre d'accueillis		Probabilité d'accueil		Nombre d'accueillis	
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2
Taille du ménage nucléaire (hors chef)	0,034	-0,018	0,027	0,019	0,026	-0,031	0,032	0,013
Chef travailleur stable	0,531***	0,700***	0,929***	0,847***	0,692***	0,718***	1,112***	1,117***
Nombre de travailleurs stables hors chef	0,898***	0,954***	0,622***	0,550***	0,742***	0,679***	0,536***	0,492***
Chef travailleur occasionnel	0,171	0,257	0,948***	0,897**	0,690**	0,684**	1,458***	1,417***
N. de travailleurs occasionnels hors chef	0,765**	0,694**	0,205*	0,175	0,346*	0,349*	0,182	0,183
Chef retraité	0,745*	0,819*	1,211***	1,251***	0,640	0,599*	1,422***	1,457***
Revenu moyen nucléaire du groupe	-0,005	-0,039	-0,150**	-0,338	-0,033	-0,189	-0,188**	-0,621*
Revenu du ménage nucléaire	-0,044*	-0,827***	-0,047***	-0,081	-0,081***	-0,320***	-0,043	-0,193
Revenu du ménage nucléaire au carré		0,131***						
Montant du loyer ou de l'équivalent	0,526***	0,535***	0,408***	0,323***	0,355***	0,377***	0,320**	0,341**
Locataire payant	-0,386*	-0,358*	-0,734***	-0,760***	-0,390**	-0,388**	-0,702***	-0,703***
Ménage est biparental	-0,337**	-0,376**	-0,499***	-0,564***	0,039	-0,046	-0,487**	-0,574***
Ethnie patrilinéaire	0,688***	0,759***	1,400***	0,899***	1,286***	1,096***	2,226***	1,577***
Ethnie matrilinéaire	0,844***	0,847***	1,397***	0,971***	1,165***	1,058***	2,241***	1,716***
Âge du chef	0,088***	0,076**	0,112***	0,097**	0,092**	0,089**	0,158**	0,141**
Âge du chef au carré	-0,001***	-0,001***	-0,001***	-0,001**	-0,001**	-0,001**	-0,002**	-0,002**
Logem. équipé d'un compteur électrique	0,165	0,244	0,204	0,224	0,111	0,126	0,084	0,097
Logement avec eau courante	-0,331	-0,339	-0,201	-0,209	0,015	0,028	-0,010	0,026
Ménage fait des transferts à la famille	0,371**	0,441**	0,314	0,245	0,282	0,251	0,171	0,076
Ménage reçoit des transferts de la famille	0,467***	0,580***	0,689***	0,688***	0,594**	0,593**	0,945***	0,934**
Constante	-3,149***	-2,594***	-3,866***	-3,172***	-4,864***	-4,313***	-6,755***	-5,721***
N. d'observations	406	406	406	406	406	406	406	406

Source : Enquête budget-consommation gabonaise, 1994.

*** : significatif au seuil de 1 %, ** : significatif au seuil de 5 %, * : significatif au seuil de 10 %.

a. Modèle 1 : le revenu du ménage nucléaire et le revenu moyen du groupe sont les revenus totaux.

Modèle 2 : le revenu du ménage nucléaire et le revenu moyen du groupe sont les revenus par membre du ménage nucléaire.

Autres contrôles : variable dichotomique pour la ville (Libreville ou Port-Gentil); nombre d'années de présence dans le logement.

TABLEAU 6b — Coefficients des régressions de la probabilité d'accueil et du nombre de parents accueillis, hommes et femmes de 17 ans et plus

	Hommes accueillis (17 ans et plus)				Femmes accueillis (17 ans et plus)			
	Probabilité d'accueil		Nombre d'accueillis		Probabilité d'accueil		Nombre d'accueillis	
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2
Taille du ménage nucléaire (hors chef)	0,020	-0,002	0,043	0,010	-0,04	-0,018	-0,031	-0,022
Chef travailleur stable	0,785***	0,738***	0,822*	0,795*	0,057	-0,021	0,607**	0,516*
Nombre de travailleurs stables hors chef	0,465***	0,389**	0,488***	0,411***	0,641***	0,656***	0,642***	0,640***
Chef travailleur occasionnel	0,141	0,121	-0,099	-0,108	0,276	0,230	0,608*	0,548
N. de travailleurs occasionnels hors chef	0,415**	0,411**	0,181	0,167	0,303*	0,284	0,340***	0,323***
Chef retraité	0,678	0,679	0,908	0,902	0,491	0,549	0,920*	0,940*
Revenu moyen nucléaire du groupe	-0,027	-0,106	-0,046	-0,211	-0,100	-0,046	-0,169*	-0,241
Revenu du ménage nucléaire	-0,055**	-0,107	-0,064***	-0,188**	0,003	0,084*	-0,011	0,035
Montant du loyer ou de l'équivalent	0,392**	0,328*	0,458**	0,392**	0,171	0,083	0,344***	0,256
Locataire payant	-0,259*	-0,288*	-0,558***	-0,562***	-0,699***	-0,741***	-0,838***	-0,875***
Années de présence dans le logement	-0,012	-0,011	-0,017	-0,017	0,019*	0,02*	0,033***	0,036***
Ménage est biparental	-0,140	-0,199	-0,232	-0,314	-0,476***	-0,467***	-0,851***	-0,856***
Ethnie patrilinéaire	0,526**	0,367*	0,641**	0,437**	0,703*	0,519*	1,137	0,688
Ethnie matrilinéaire	0,561**	0,443	0,674**	0,524	0,825**	0,635**	1,225	0,819
Âge du chef	-0,016	-0,018	-0,003	-0,006	0,106*	0,098*	0,138***	0,130**
Âge du chef au carré	0,000	0,000	0,000	0,000	-0,002**	-0,002**	-0,002***	-0,002***
Logem. équipé d'un compteur électrique	0,080	0,078	0,225	0,242	0,413*	0,400*	0,553**	0,568**
Logement avec eau courante	-0,223	-0,23	-0,058	-0,053	-0,381	-0,434*	-0,609**	-0,627**
Ménage fait des transferts à la famille	0,391**	0,359*	0,545**	0,509*	0,125	0,061	0,447	0,378
Ménage reçoit des transferts de la famille	0,179	0,166	0,129	0,079	0,487**	0,562***	1,059***	1,107***
Constante	-1,342**	-0,993	-2,159**	-1,627*	-2,789***	-2,777***	-4,957***	-4,732***
N. d'observations	406	406	406	406	406	406	406	406

Source : Enquête budget-consommation gabonaise, 1994.

a. *** : significatif au seuil de 1 %, ** : significatif au seuil de 5 %, * : significatif au seuil de 10 %.

Modèle 1 : le revenu du ménage nucléaire et le revenu moyen du groupe sont les revenus totaux.

Modèle 2 : le revenu du ménage nucléaire et le revenu moyen du groupe sont les revenus par membre du ménage nucléaire. Autres contrôles : variable dichotomique pour la ville (Libreville ou Port-Gentil).

sence d'eau courante dans le ménage. Ces résultats tendent à montrer que, pour les femmes, la présence d'un compteur électrique est un facteur d'attraction pour le ménage. En revanche, l'effet de l'absence d'eau courante pourrait indiquer, indirectement, que, dans certains cas, les femmes sont hébergées en échange d'une participation aux tâches ménagères, dont la collecte d'eau fait partie.

Comme on pouvait s'y attendre, les ménages gabonais accueillent plus fréquemment et un plus grand nombre de parents (la référence pour les deux variables ethnie patrilinéaire et ethnie matrilineaire étant pour les non-Gabonais). Toutefois, les coefficients sont d'ampleur beaucoup plus faible pour les hommes et les femmes que pour les enfants, et l'impact sur le nombre de femmes accueillies n'est pas significatif. Par ailleurs, il n'y a jamais de différence significative entre ménages appartenant à une ethnie patrilinéaire et ménages appartenant à une ethnie matrilineaire. On peut de plus montrer, en utilisant la typologie des liens présentée dans le tableau 3, qu'il n'existe pas de différence de composition du ménage selon le lien au chef entre les ménages appartenant à une ethnie patrilinéaire et ceux appartenant à une ethnie matrilineaire (tests d'égalité des distributions non présentés). Rappelons brièvement que les trois grands principes de filiation sont la filiation unilinéaire, la filiation bilinéaire (assez complexe et relativement rare) et la filiation indifférenciée, qui concerne environ la moitié des sociétés humaines, dont les sociétés occidentales (voir Ghasarian, 1996, pour une introduction à l'étude des systèmes de parenté, ou Lévy-Strauss, 1967, pour une présentation plus complète). Dans les régimes unilinéaires, l'individu reçoit sa filiation de la lignée du père (principe patrilinéaire) ou de la lignée de la mère (principe matrilineaire)¹⁶. Dans le premier cas, les membres du groupe de parenté sont liés par les hommes et dans l'autre par les femmes. Ainsi, dans la succession patrilinéaire, la part la plus importante des droits d'une personne mâle, le statut, la propriété personnelle etc., se transmet de père en fils, tandis que dans la succession matrilineaire, les droits sont transmis au fils de la sœur. La succession des biens se fait souvent comme celle du statut (Radcliffe-Brown, 1968b). Les relations des hommes avec leur père et leurs oncles paternels et maternels dépendent donc largement

¹⁶ Il existe des filiations unilinéaires qui ne sont ni patrilinéaires ni matrilineaires, tel le système des cordes des Mundugumor de Nouvelle-Guinée décrit par Mead (1963).

du régime de filiation (Radcliffe-Brown, 1968a; et Mayer, 1992, pour le Gabon). Les deux principaux régimes de filiation unilinéaire coexistent au Gabon (Mayer, 1992). Nos résultats indiquent que la composition du ménage semble, dans les ménages urbains gabonais, indépendante du régime de filiation, si bien que les relations variées que les individus entretiennent traditionnellement avec leur père et leurs oncles selon le régime n'ont pas de conséquences pour la composition du ménage urbain. En particulier, on ne trouve pas proportionnellement plus de neveux du chef de ménage (accueillis) dans les ethnies matrilineaires ni plus de fils du chef de ménage dans les ethnies patrilineaires.

Curieusement, les ménages biparentaux pratiquent moins l'accueil, alors que l'on aurait pu penser que, liés à deux familles, ces ménages seraient plus sollicités ou auraient plus souvent l'occasion d'accueillir un parent. Toutefois, l'effet concerne principalement les femmes. Or, si, par définition, les ménages biparentaux comptent au moins une femme adulte, ce n'est pas toujours le cas dans les ménages monoparentaux. Les résultats des estimations indiquant que ces ménages accueillent plus fréquemment une ou des femmes pourraient être un autre signe que celles-ci sont, en partie, hébergées en contrepartie d'une participation aux tâches ménagères, comme substitut à un conjoint féminin dans les ménages monoparentaux. Parmi ces derniers se trouvent aussi les ménages sans structure décrits plus haut (p. 167), généralement dirigés par des hommes, dont les sœurs sont alors comptées comme accueillies.

Le fait de recevoir des transferts de la famille accroît la probabilité d'héberger un parent et le nombre d'accueillis. Cela ne concerne toutefois que les femmes et les enfants. A contrario, même si les coefficients sont moins souvent significatifs, le fait de faire un transfert à la famille n'accroît que le nombre d'hommes accueillis et la probabilité d'accueillir un parent âgé de plus de 16 ans. Il semble donc que les transferts reçus compensent en partie l'accueil de jeunes parents et de femmes, et que les ménages qui transfèrent des ressources à d'autres ménages de leur parenté sont aussi sollicités par la demande d'hébergement d'adultes mâles. Ces résultats doivent néanmoins être pris avec précaution, puisque qu'il se peut que transferts et accueil soient simultanément déterminés, si bien que seul un modèle structurel plus complet permettrait de conclure.

L'analyse des coefficients des deux variables de revenu est très intéressante. D'une part, plus le revenu moyen du groupe de parenté est élevé, moins le ménage (à revenu donné) pratique l'accueil. Bien que les coefficients ne soient généralement pas significatifs et même si cette variable ne fait qu'approcher le revenu des autres ménages de la famille étendue, ce résultat semble indiquer que plus les ménages de la parenté sont aisés, moins le ménage considéré pratique l'accueil. Par ailleurs, le revenu du ménage nucléaire a un effet négatif, généralement significatif, sur la probabilité d'accueillir et sur le nombre de parents accueillis, ce qui est assez surprenant de prime abord. Remarquons à ce titre qu'il y a relativement peu de différences selon la mesure du revenu employée (modèles 1 et 2). Rappelons que nous isolons, dans ces estimations, divers facteurs corrélés au revenu, en particulier le statut d'activité du chef, le nombre de membres de la famille nucléaire en emploi, et le loyer (ou l'équivalent-loyer). Lorsque l'on omet ces facteurs, le revenu a bien l'effet positif attendu sur le nombre d'accueillis et la probabilité d'accueil. Ces facteurs favorisant l'accueil caractérisent aussi la stabilité du ménage (chef en emploi stable, ménage propriétaire...). Ces résultats indiquent donc que lorsque l'on a tenu compte d'un certain nombre de facteurs observables déterminant le revenu, celui-ci n'a plus alors qu'un effet négatif (ou pas d'effet) sur l'accueil. Ce fait est particulièrement marqué pour les hommes. Nous avons proposé ailleurs (Rapoport, 2000) une procédure permettant de tester l'hypothèse que l'accueil est déterminé, non par le revenu du ménage, mais par la partie observable de ce revenu, et montré que ce résultat est compatible avec l'hypothèse que les ménages pratiquent l'accueil, surtout des hommes adultes, sous la pression de la famille étendue; cela contredit d'autres hypothèses, fondées sur l'idée d'altruisme (Becker, 1981) ou l'échange de transferts contre des services (Bernheim, Shleifer et Summers, 1985). Pour les femmes, cette conclusion doit être nuancée. En effet, nous l'avons noté, plusieurs faits laissent croire qu'elles pourraient être accueillies en échange de leur participation aux tâches ménagères. Enfin, d'autres analyses (non présentées) montrent que, pour les enfants, principalement pour les plus jeunes, le facteur explicatif essentiel de l'accueil est la présence de la mère dans le ménage.

CONCLUSION

L'un des objectifs de cette étude était de proposer une peinture du ménage africain à Libreville et à Port-Gentil. Nous avons vu qu'il est de taille relativement importante, mais que sa structure, bien que plus complexe que celle du ménage occidental, est en fin de compte relativement simple. En particulier, les ménages sont généralement mononucléaires — les seules sous-structures étant formées de femmes accompagnées d'enfants en bas âge — et seulement la moitié des ménages sont dirigés par un couple. Les ménages se construisent autour d'une source de revenu unique, en général un individu, parfois un couple.

Un quart des membres du ménage n'appartiennent pas à la famille nucléaire du chef. Bien que presque tous soient moins âgés que celui-ci, le quart d'entre eux a plus de 23 ans. Les accueillis appartiennent à la famille nucléaire proche, c'est-à-dire que ce sont essentiellement des frères et sœurs ou des neveux et nièces du chef ou de son conjoint. Si les plus jeunes sont généralement scolarisés, les plus âgés sont souvent inactifs, bien que la participation des femmes aux tâches ménagères ne puisse être mesurée directement, ce qui, pour les femmes, incite à prendre le qualificatif d'inactive avec précaution. L'analyse multivariée indique que ce sont essentiellement les caractéristiques observables du chef de ménage (statut d'occupation, âge, statut d'occupation du logement), du ménage nucléaire (ménage biparental ou monoparental) et du logement (loyer ou équivalent-loyer, logement équipé de l'eau courante ou de l'électricité) qui déterminent l'accueil et que, une fois ces facteurs pris en compte, le revenu, soit n'a plus d'effet, soit exerce un effet négatif sur la propension à accueillir des parents et sur le nombre de parents accueillis. Cette conclusion vaut essentiellement pour les hommes accueillis et donne à penser que les chefs de ménage pourraient ne pas être les principaux décideurs lorsqu'il s'agit d'accueillir des parents, au moins les hommes. Pour les femmes, en revanche, les résultats convergent pour montrer que certaines sont accueillies en contrepartie d'une participation aux tâches ménagères.

Afin de pouvoir examiner plus précisément le phénomène de l'hébergement de parents, il faudrait disposer de données sur les autres ménages de la famille étendue des ménages étudiés, en particulier sur le ménage d'origine des accueillis. En outre, dans la mesure où les accueillis adultes sont généralement inactifs, comme nous l'avons vu ici, il serait essentiel d'étudier les conséquences de l'accueil pour le comportement

tant des chefs de ménage que des accueillis, par exemple ses effets sur l'épargne, l'offre de travail, les investissements en capital humain ou la structure de consommation du ménage.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AINSWORTH, M. 1996. « Economic aspects of child fostering in Cote d'Ivoire », dans T. P. SCHULTZ, éd. *Research in Population Economics*. Greenwich, Conn., et Londres, JAI Press, vol. 8 : 25-62.
- ANTOINE, P., et P. BOCQUIER. 1992. « Une méthode de recueil de la parenté dans les enquêtes démographiques : un compromis avec l'approche anthropologique », *Cahiers québécois de démographie*, 21 : 7-27.
- BALANDIER, G. 1982 [1955]. *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*. Paris, PUF, 4^e éd., coll. « Quadrige ».
- BECKER, G. S. 1981. *A Treatise on the Family*. Cambridge, MA, Harvard University Press.
- BERNHEIM, B. D., A. SHLEIFER et L. A. SUMMERS. 1985. « The strategic bequest motive », *Journal of Political Economy*, 93 : 1045-1076.
- DONADJÉ, F. 1992. « Nuptialité et fécondité des hommes au Sud-Bénin : faits et opinions », *Cahiers québécois de démographie*, 21 : 45-65.
- EVANS-PRITCHARD, E. E. 1968. *Les Nuer*. Paris, Gallimard.
- GHASARIAN, C. 1996. *Introduction à l'étude de la parenté*. Paris, Seuil, coll. « Points-Essais ».
- GREENE, W. H. 1997. *Econometric Analysis*. Prentice-Hall International.
- GRENÈCHE, G., L. ABOUROU EYA et T. EBIE MINKO. S. d. *Les Conditions de vie des populations africaines à Libreville et Port-Gentil*. Libreville.
- GRUENAI, M.-É. 1991. « Les "autres parents". Parenté et structure des ménages à Brazzaville (Congo) », dans UEAP. [Actes de la] *Conférence « Femme, Famille et Population », Ouagadougou, Burkina-Faso 24-29 avril 1991*, volume 2 : 6-24.
- JACOBY, H. G. 1995. « The economics of polygyny in Sub-Saharan Africa: Female productivity and the demand for wives in Côte d'Ivoire », *Journal of Political Economy*, 103 : 938-971.
- LASLETT, P., et R. WALL. 1972. *Household and Family in Past Time*. Cambridge, Cambridge University Press.
- LÉVI-STRAUSS, C. 1967[1947]. *Les Structures élémentaires de la parenté*. Paris et La Haye, Mouton, 4^e éd.
- LOCOH, T. 1995. *Familles africaines, population et qualité de la vie*. « Les Dossiers du Ceped », 31.

- MARCOUX, R. 1993. *L'École ou le travail. L'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali*. Université de Montréal, thèse de doctorat.
- MAYER, R. 1992. *Histoire de la famille gabonaise*. Libreville, Centre culturel français Saint-Exupéry.
- MEAD, M. 1963. *Mœurs et sexualité en Océanie*. Paris, Pocket, « Terres humaines ».
- MOULTON, B. R. 1990. « An illustration of a pitfall in estimating the effects of aggregate variables on micro units », *Review of Economics and Statistics*, 72 : 334-338.
- POURTIER, R. 1989. *Le Gabon*. Tome 1, *Espace-Histoire-Société*. Paris, l'Harmattan.
- RADCLIFFE-BROWN, A. R. 1968a. « Le frère de la mère en Afrique du sud » [1924], dans *Structure et fonction dans la société primitive*. Paris, Éditions de Minuit, coll. « Points » : 83-102.
- RADCLIFFE-BROWN, A. R. 1968b. « Succession patrilinéaire et matrilinéaire » [1935], dans *Structure et fonction dans la société primitive*. Paris, Éditions de Minuit, coll. « Points » : 103-122.
- RAPOPORT, B. 2000. *Why Do African Households Give Hospitality to Relatives*. Université de Paris 1, « Cahiers de la MSE », 2000-112.
- RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT, 1993. 1993. *Résultats principaux*. Libreville.
- ROSENZWEIG, M. R., et K. I. WOLPIN. 1985. « Specific experience, household structure, and intergenerational transfers: Farm family land and labor arrangements in developing countries, » *Quarterly Journal of Economics*, 100 : 961-987.
- VANDERMEERSCH, C. 2000. *Les Enfants confiés au Sénégal*. Ceped, thèse de doctorat.

ANNEXE 1 — L'ENQUÊTE BUDGET-CONSOMMATION GABONAISE

L'enquête budget-consommation gabonaise (EBC) a débuté en 1992 par un dénombrement exhaustif de la population de Libreville et de Port-Gentil, qui a permis de constituer une base de sondage. En 1993 a été réalisée une enquête rétrospective très complète sur les conditions de vie des ménages et des individus (revenus, dépenses, scolarité, fécondité, santé, transferts, emploi, recherche d'emploi...) qui devait concerner, à l'origine, un échantillon représentatif de 3000 ménages librevillois et port-gentillais. Un sous-échantillon représentatif de cet ensemble de ménages a été choisi pour une enquête par carnets de comptes, axée sur les revenus et la consommation, qui a eu

lieu en deux périodes, en juin-juillet 1994 et en octobre-décembre 1994. 636 ménages ont effectivement été suivis jusqu'au bout au cours de cette phase de l'enquête, et 412 d'entre eux (représentant 91 746 ménages) ont été conservés, la qualité de l'information pour les autres n'étant pas suffisante; dans le cas des ménages écartés, il manquait généralement le carnet d'un des membres les plus importants, souvent le chef ou son conjoint. Des données démographiques et concernant les conditions de logement complétaient l'enquête par carnets.

Les défauts de l'enquête de 1993¹⁷ et un souci de représentativité nous ont fait préférer, pour cette étude, l'enquête de 1994, à la fois plus fiable et plus facile à redresser en restructurant a posteriori l'échantillon. Une pondération a posteriori¹⁸ a donc permis d'améliorer de façon satisfaisante la représentativité de l'échantillon. En particulier, le nombre de locataires payants est sous-estimé dans l'enquête.

ANNEXE 2 — STRUCTURE DES REVENUS DU MÉNAGE (TABLEAU A1)

La rubrique « Travail » comprend aussi les retraites; les « Loyers » incluent la vente d'eau, d'électricité et d'autres produits courants; le titre « Épargne » comprend les retraits sur compte d'épargne et sur compte courant (sauf s'il s'agit du salaire), le remboursement de prêts et le produit des tontines; les « Transferts privés » incluent tous les dons en argent et en nature; les « Transferts publics », les bourses d'études et autres aides sociales et la rubrique « Divers », les gains au jeu, les emprunts, les ventes exceptionnelles et l'argent trouvé.

¹⁷ Les fraudes et la lenteur de certains enquêteurs, qui ont entraîné un biais géographique, le choix d'interroger d'abord des ménages de petite taille, l'interruption de l'enquête à cause des élections de 1993 et la dévaluation du FCFA, qui a grandement modifié la structure de consommation, ont constitué de sérieux obstacles à l'élaboration d'un échantillon de bonne qualité et représentatif.

¹⁸ Calculée par Gilles Grenèche, le responsable de l'enquête, à partir du dénombrement de 1992 et au moyen de l'ensemble des variables de tirage ayant permis de déterminer les sous-échantillons de 1993 et 1994 (sexe du chef de ménage, qualité de l'habitat, situation résidentielle).

TABLEAU A1 — Structure des revenus des ménages selon le type de famille, la nationalité et le sexe du chef à Libreville et à Port-Gentil ^a

Type de ménage	Travail		Loyers	Épargne	Transferts		Divers	
	(CM)	(autres)			Privés (CM)	Privés (autres)	Publics	
Biparental H gabonais (41,0 %)	59,2	14,3	6,4	3,8	5,0	9,2	0,1	2,0
Biparental H non gabonais (11,8 %)	69,0	14,7	0,9	6,3	5,2	3,0	0,0	0,9
Biparental F gabonaise (1,5 %)	68,1	8,1	1,0	0,3	9,6	12,8	0,0	0,1
Monoparental H gabonais (7,2 %)	34,0	8,8	12,4	1,9	28,6	9,4	0,1	4,8
Monoparental H non gabonais (13,3 %)	78,7	2,6	0,3	7,4	7,1	0,2	0,0	3,7
Monoparental F gabonaise (21,8 %)	30,4	3,8	11,1	4,7	37,5	10,7	1,0	0,8
Monoparental F non gabonaise (3,4 %)	25,5	0,0	0,0	1,9	68,1	0,0	0,0	4,5
Ensemble (100,0 %)	53,9	9,5	6,1	4,5	16,3	7,4	0,2	2,1

Source : Enquête par carnets de comptes, 1994.

a. Total par ligne : 100,0. Entre parenthèses, dans la première colonne, figure la proportion de chaque type de ménage.

ANNEXE 3 — VARIABLES DÉFINISSANT LE LIEN AU CHEF DE MÉNAGE OU AU COUPLE PRINCIPAL

Le lien biologique de chaque membre du ménage au chef ou à son conjoint est complètement déterminé par un ensemble de cinq variables :

- le « côté » : la base du ménage étant le chef de ménage ou le couple (les couples, dans les ménages polygames) principal, le côté indique si l'individu est du côté de l'homme, du côté de la femme ou commun.
- le « numéro de femme » (par ordre d'enregistrement) : dans les ménages polygames, il indique à quel couple se rattache l'individu ou du côté de quelle femme il est.
- le « niveau de parenté » : codé de 1 à 4, il représente le niveau de lien avec le chef. Le chef et son ou ses conjoint(s) sont de niveau 1. Un individu lié directement au chef, c'est-à-dire sans intermédiaire et qui n'est pas intermédiaire, est de niveau 2 (« dépendant »). Un individu sans intermédiaire mais qui est lui-même intermédiaire est de niveau 3 (« in-

termédiaire »), et un individu lié au couple principal par un intermédiaire est de niveau 4 (« sous parenté »). Le lien aux individus de niveau 1 est privilégié par rapport au lien à un autre membre; ainsi, si la mère du chef et un de ses fils sont présents, ce dernier sera noté « frère du chef de ménage » et non « fils de la mère du chef », et la mère et le frère seront tous deux de niveau 2, sauf si un autre individu dépend d'eux.

- l'identifiant de l'intermédiaire, s'il y a lieu.
- le « lien de parenté » : il est choisi dans l'ensemble des liens directs entre individus.

Par exemple, un neveu du chef a été noté comme fils de la sœur ou du frère du chef si ses deux parents étaient absents, ou fils de x (membre du ménage), x étant le frère ou la sœur du chef (ou encore son beau-frère [ou sa belle-sœur], si la sœur [ou le frère] était absente).

Antoine et Bocquier (1992) proposent une méthode de recueil de la parenté qui constitue un compromis entre les enquêtes démographiques et l'approche anthropologique. La méthode utilisée lors de l'enquête gabonaise a un grand nombre de points communs avec celle que proposent ces auteurs.

ANNEXE 4

TABLEAU A2 — Répartition des statuts d'activité selon l'âge et le lien au chef^a

Activité principale	6-16 ans		17-25 ans		26 ans et plus	
	Acc.	Famille nucléaire	Acc.	Famille nucléaire	Acc.	Famille nucléaire
Écolier	89,5	94,5	46,9	48,1	6,7	1,5
Femme au foyer	—	0,1	3,6	15,7	13,7	19,8
Retraité	—	—	—	—	6,0	4,3
Chômeur	1,0	0,3	23,5	16,0	29,3	8,1
Autre inactif	8,5	4,6	12,7	7,9	18,1	3,0
Travailleur occasionnel	—	0,2	3,0	4,4	3,3	6,0
Aide familial	1,0	0,3	2,7	—	3,2	0,1
Travailleur stable	—	—	7,6	7,9	19,7	57,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	197	544	164	240	139	360

Source : Enquête par carnets de comptes, 1994.

a. Acc. : accueillis.

ANNEXE 5 — NOTICE SUR LES TECHNIQUES D'ESTIMATION

Le modèle de comptage le plus courant et le plus simple est le modèle de Poisson (voir par exemple Greene, 1997). Le modèle binomial négatif lui est assez semblable si ce n'est que la variance du terme d'erreur sur le paramètre de Poisson (paramètre de « sur-dispersion ») n'est pas fixée à zéro (modèle de Poisson). Des tests statistiques (non présentés) montrent que, pour toutes nos estimations, l'utilisation de modèles binomiaux négatifs est préférable à l'utilisation de modèles de Poisson. Le second point qu'il faut souligner est que nous avons procédé à des ajustements par grappes et que, par conséquent, les estimations sont robustes. L'ajustement par grappes est nécessaire parce que la variable continue mesurant le revenu moyen du groupe d'appartenance du ménage est identique pour tous les ménages appartenant à un groupe donné (une grappe). Moulton (1990) montre que, dans ces conditions, les écart types sont biaisés.

ABSTRACT

Benoît RAPOPORT

THE NUCLEAR FAMILY AND THE ACCEPTANCE OF RELATIVES INTO URBAN HOUSEHOLDS IN GABON

The author uses a 1994 budget and consumption survey to analyze the phenomenon of the acceptance of relatives into African households in Libreville and Port-Gentil, Gabon. He shows that the population is grouped into relatively large households, generally organized around a single source of income, and that complex structures are very rare. The nuclear family cell represents only three quarters of the members of the household, but the household is only extended to brothers, sisters and their children, who are all generally younger than the head of the household. Younger accepted members of the household usually go to school, and the older ones often do not work. A multivariate analysis indicates that it is mainly the observable characteristics of the head of the household, the nuclear household and the housing that determine the acceptance of other members and that, once these factors are taken into account, income either has no effect or has a negative effect on the decision to accept relatives and on the number of relatives accepted.